

La communauté d'agglomération Angers Loire Métropole

Avec 269 000 habitants, Angers Loire Métropole est la deuxième agglomération des Pays de la Loire après celle de Nantes (figure 4 page 9). Comparativement aux six autres agglomérations étudiées, sa situation sanitaire est plutôt favorable. L'offre de soins y est meilleure pour les médecins généralistes et dans la moyenne pour les masseurs-kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes. L'indice comparatif de mortalité y est particulièrement faible. D'autres facteurs sont moins favorables : la mortalité par suicide, avec un indice comparatif de 114, est plus élevée que la moyenne de France métropolitaine (100), même si elle reste plus faible que la moyenne régionale (125). Le contrat local de santé d'Angers est d'ailleurs axé sur l'appui aux personnes en souffrance psychosociale.

Un tiers des habitants vivent dans des quartiers où la majorité de la population est en difficulté avec une offre de soins dégradée

Pour 13 % de la population, le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, ce qui est plus qu'en moyenne dans les autres agglomérations. Une étude antérieure indique que la part de population à bas revenu a particulièrement augmenté entre 2006 et 2011. Par ailleurs, la part des chômeurs de longue durée dans la population active des 15-64 ans est élevée comparativement à la moyenne de la région. Cette paupérisation est en partie liée à la destruction d'emplois dans l'industrie, comme aux ardoisières de Trélazé, aujourd'hui fermées.

Un tiers des habitants d'Angers Loire Métropole habitent dans des quartiers où la population est majoritairement modeste ou défavorisée, ce qui est plus qu'en moyenne dans les autres agglomérations. Près de la moitié d'entre eux vivent sur un territoire polarisant les difficultés qui correspond pour l'essentiel aux zones de la politique de la ville, situées sur les contours d'Angers et à l'ouest de Trélazé. L'offre de santé y est très dégradée, particulièrement pour les masseurs-kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes. Comme dans les autres agglomérations étudiées, ces quartiers comptent davantage de personnes en situation économique ou sociale fragile. Les étudiants y sont plus présents qu'ailleurs avec le campus universitaire de Belle-Beille : 11 % de la population des quartiers

polarisant les difficultés est étudiante, soit deux points de plus qu'en moyenne.

Des personnes âgées majoritairement dans des quartiers bien équipés

Les personnes âgées de 75 ans ou plus représentent 9 % de la population d'Angers Loire Métropole, soit la même proportion qu'en moyenne dans les sept agglomérations étudiées. Leur part a cependant augmenté d'un point entre 2007 et 2012.

À Angers Loire Métropole, un quart des personnes de 75 ans ou plus vivent dans des quartiers où les personnes âgées sont surreprésentées. Ces quartiers sont situés près des territoires modestes des communes industrielles (Avrillé, Les Ponts-de-Cé, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Saint-Sylvain-d'Anjou) et à l'est d'Angers. Ils se superposent souvent sur les centres-bourgs et sont globalement bien dotés en offre de soins de proximité.

Dans ces quartiers, 9 % des habitants sont des personnes seules âgées de 75 ans ou plus et 5 % sont des personnes seules de 60 à 74 ans. L'isolement de cette population est un facteur à prendre en compte, à un âge où les risques de perte en autonomie et la demande de soins sont élevés.

Par ailleurs, la population âgée est disséminée dans les autres quartiers. Un quart des 75 ans ou plus résident dans les quartiers de type « centre-ville » où l'offre de soins de proximité est la meilleure. Cependant, un tiers vit dans des quartiers où les personnes modestes ou défavorisées sont surreprésentées, avec un équipement en soins plus dégradé.

Les familles sont surreprésentées dans des quartiers éloignés, avec une offre de soins dégradée

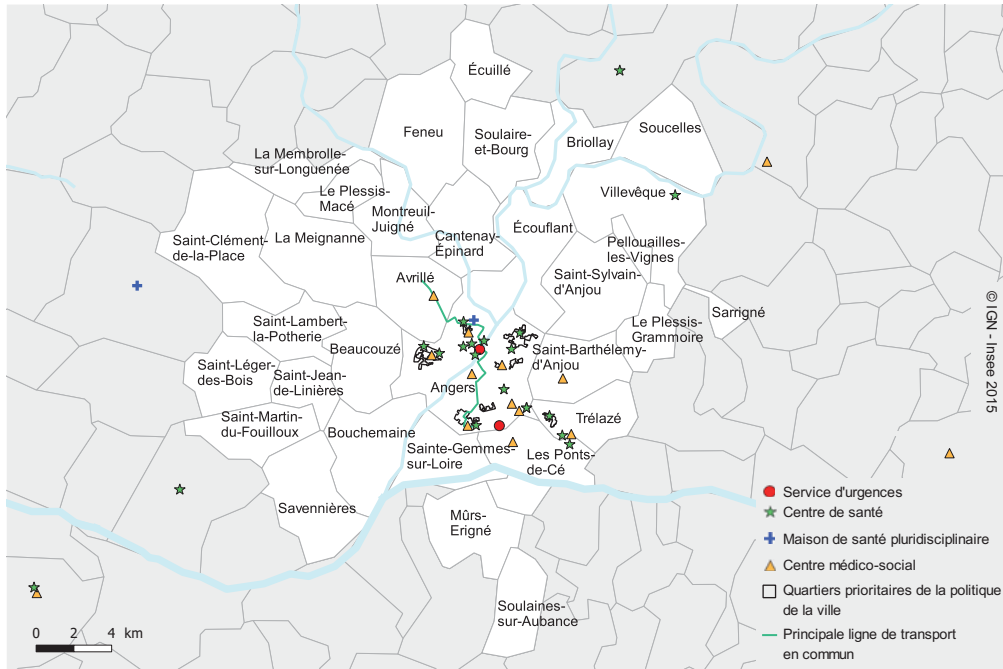
Les quartiers avec une forte présence de familles sont les plus nombreux dans les communes de la deuxième couronne où ils composent l'essentiel de leur territoire. Ils sont également très présents dans les communes attenantes à Angers, avec des profils qui peuvent être très différents. À Trélazé, par exemple, les revenus des ménages habitant dans ces quartiers sont plus modestes : un quart des personnes vivent dans un ménage appartenant au 1^{er} quartile de revenus. Cette proportion est deux fois plus faible à Avrillé qui attire des

populations plus aisées. L'offre de soins de proximité est très faible dans les quartiers avec une forte présence de familles.

Davantage de personnes seules dans le centre-ville d'Angers

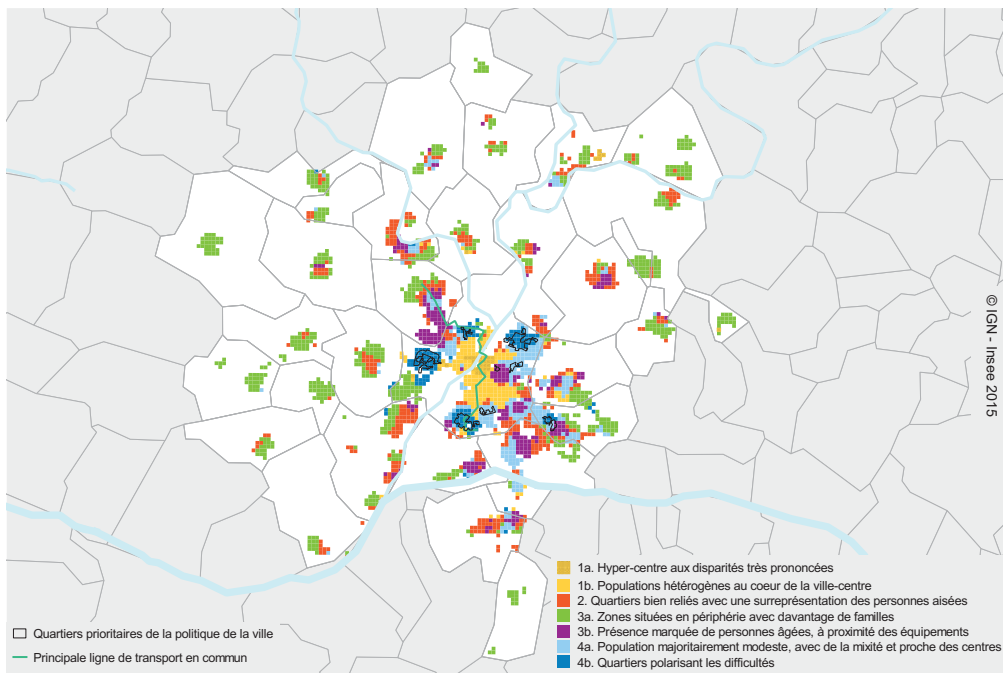
22 % de la population de l'agglomération vit dans les quartiers de type « centre-ville » d'Angers. Ils sont bien équipés en offre de santé. Ils se caractérisent par une population vivant plus souvent seule qu'ailleurs : 40 % des habitants sont dans ce cas, contre 36 % au Mans et 37 % à Nantes. Un cinquième des personnes y résidant sont des étudiants, ce qui est plus qu'à Nantes. Les personnes âgées y sont également plus présentes : 19 % de la population a 60 ans ou plus, comme au Mans, contre 16 % à Nantes. ■

1 Équipements dans la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole



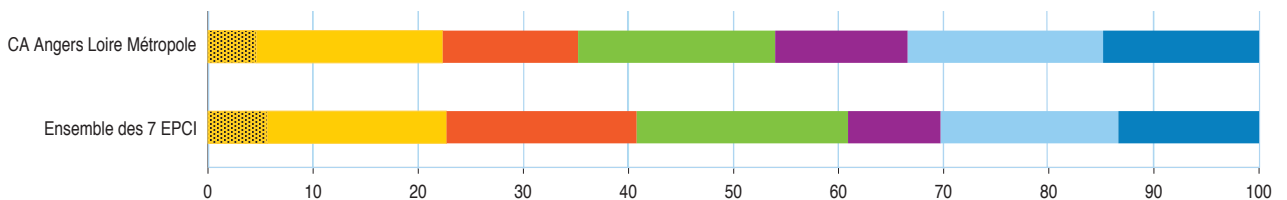
Source : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2013.

2 Les sept types de quartiers dans la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole

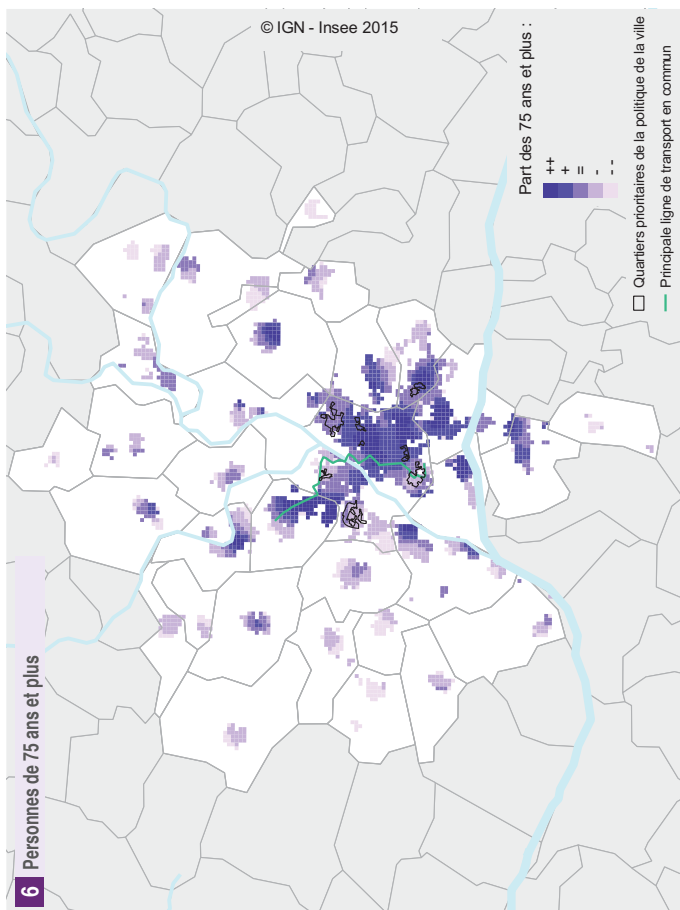
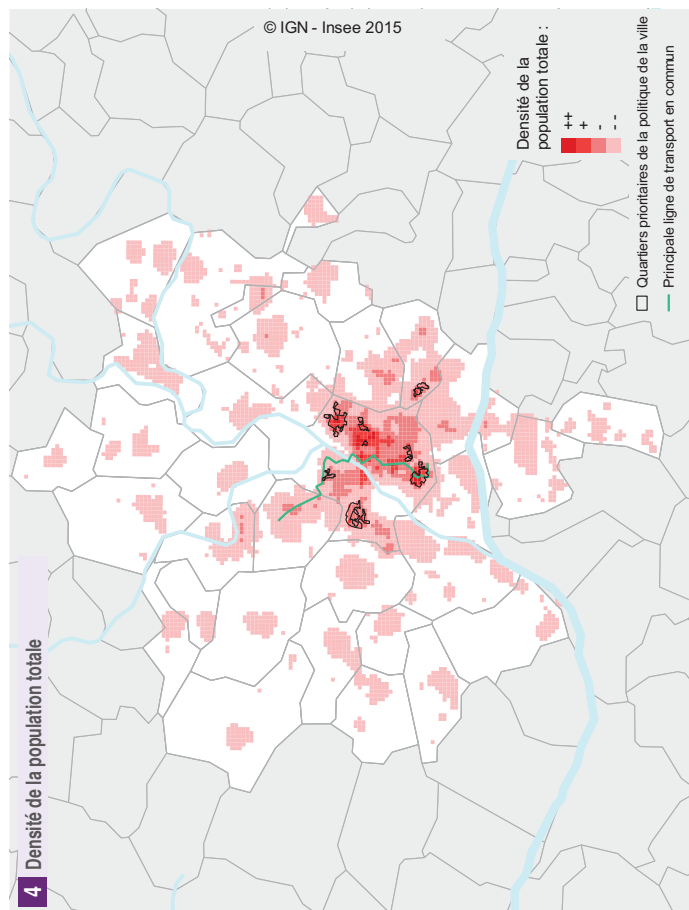
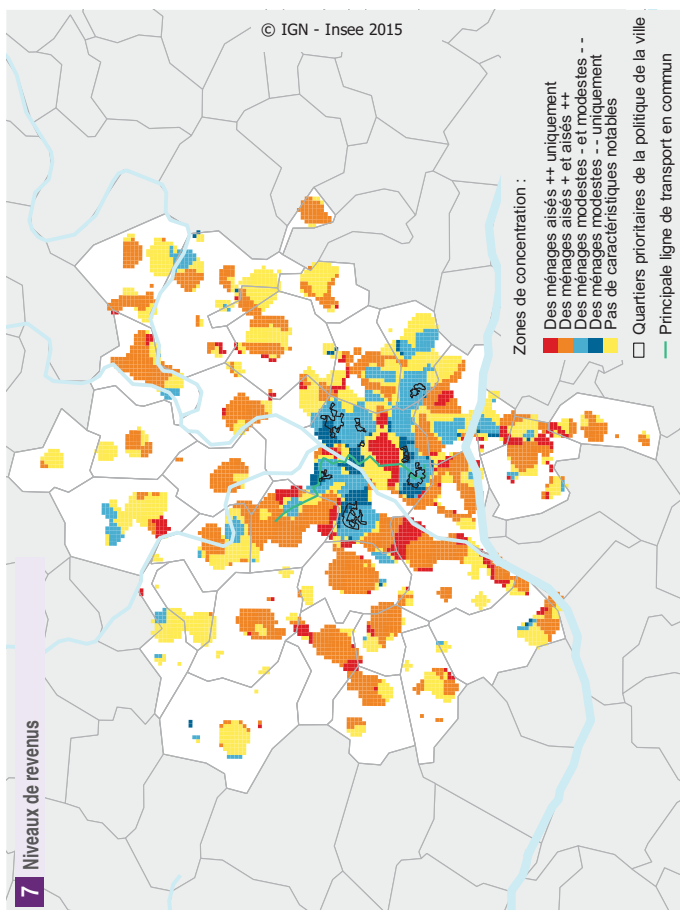
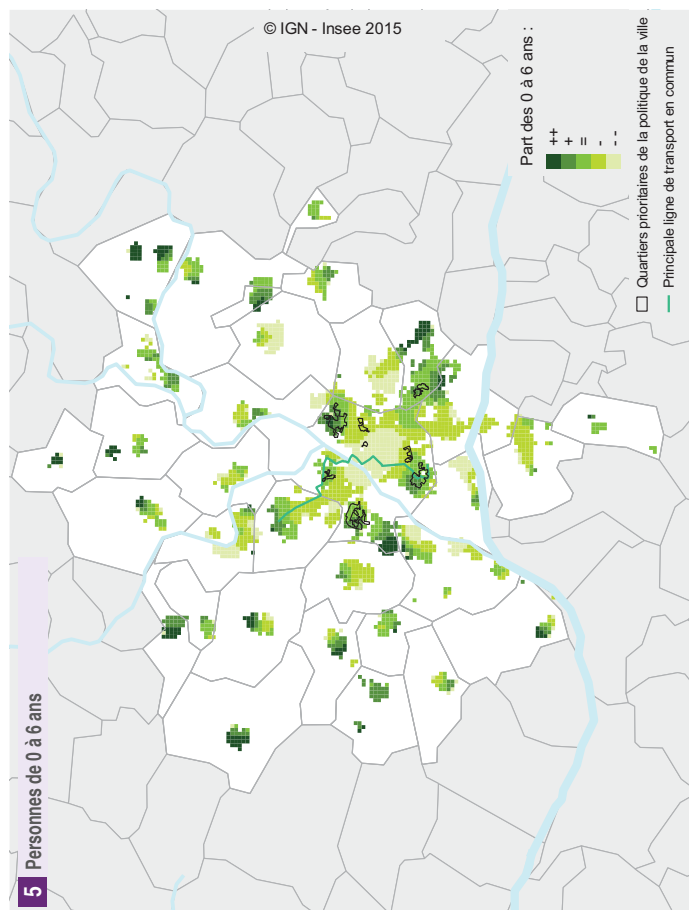


Sources : Insee, Recensement de la population (RP) 2010 ; Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés (RFL) 2010.

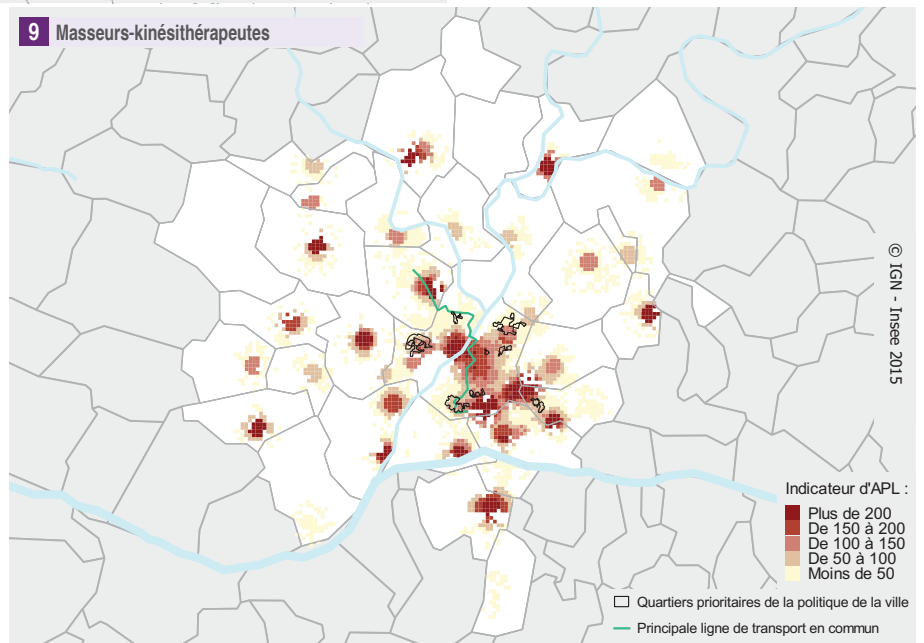
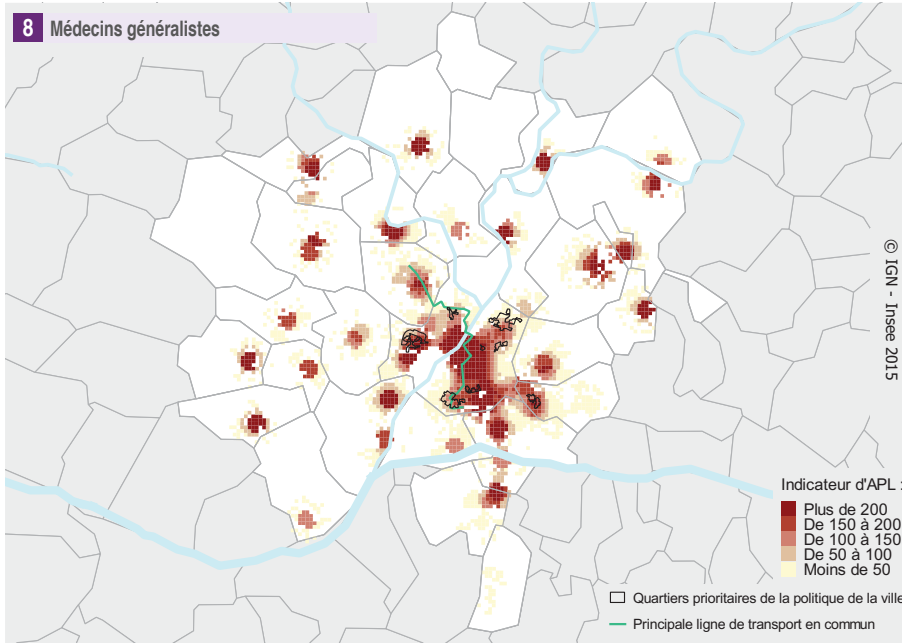
3 Répartition de la population selon le type de quartier habité (en %)



Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP, RFL 2010.



Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP, RFL 2010.



8, 9 et 10 Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) des professionnels de santé de premiers recours libéraux

Source : Insee, RP 2010, BPE 2013.

